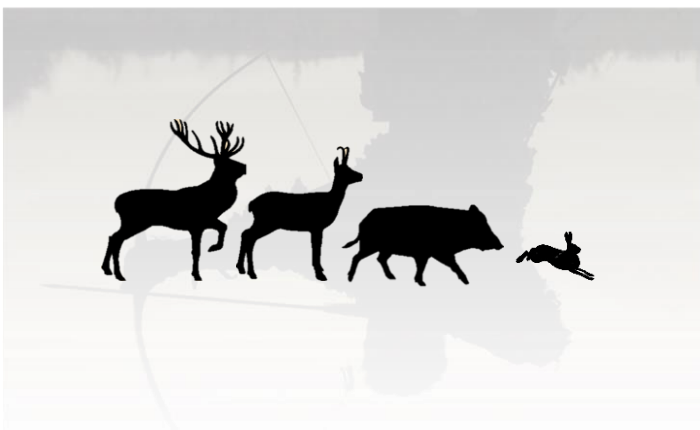




CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

Sommaire

Chasse accompagnée	page 3
Permis de chasser	page 4
Formation décennale sur la sécurité	page 5
Garde particulier	page 6
Piégeur agréé	page 7
Chasse à l'arc	page 8
Chef de battues	page 9
Venaison	page 10
Régulation des corvidés	page 11
Chasse silencieuse	page 12
Recherche au sang	page 13
Comment bien gérer ma société ?	page 14
Savoir découper un gibier	page 15
Démonstration Chasse au vol	page 16
Cours de cuisine	page 17
Sanglier Courant	page 18

La FDC 12 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.

Inscription dans la limite des places disponibles.

Pour chaque formation, vous recevrez une convocation environ 15 jours avant la formation.

En cas d'indisponibilité, merci de contacter le secrétariat de la FDC 12 au plus tôt (05.65.73.57.20). Paiement à l'inscription, il n'y aura pas de remboursement si l'absence n'est pas justifiée.

Chasse accompagnée

Public :

- Futur chasseur
14 ans et demi et sans
limite d'âge (permis
délivré qu'à partir de
15 ans)



Déroulement (1/2 journée)

- Évoluer sur un parcours de chasse simulé et réel avec tir à blanc et franchissements d'obstacles.
- Savoir se positionner sur une ligne de battue au grand gibier avec manipulation d'une carabine.
- Savoir se positionner aux côtés d'un accompagnateur de chasse à poste fixe ou en mouvement

Un chasseur accompagné (filleul) peut avoir plusieurs accompagnateurs « parrains » (maximum 4). Les accompagnateurs doivent posséder le permis depuis plus de 5 ans, avoir validé l'année en cours et suivre la même formation (sécurité à la chasse).



*Chasser à deux avec une
seule arme et découvrir la
chasse gratuitement
pendant un an,
à partir de 15 ans
et sans limite d'âge*

Pendant les vacances scolaires

- Vendredi 23 février 2024
- Mercredi 17 avril 2024
- Mercredi 24 juillet 2024
- Jeudi 31 octobre 2024



1 demi-journée



Centre de formation
de la Gachoune



Gratuit

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Permis de chasser

Tout public :
- âge min 15 ans

Nombre de places
- en fonction des sessions



 inscription en ligne obligatoire sur le site
permischasser.ofb.fr

Deux demi-journées de formation : FORMATION

Il s'agit d'une formation pratique qui se déroule au centre de formation de la Gachoune sur un parcours simulé de chasse au petit et au grand gibier en extérieur. Lors de la seconde formation, vous serez convoqués par tranche horaire.

Une demi-journée d'examen : EXAMEN

Vous serez convoqué par l'OFB.
Pour réussir l'examen il faut un minimum de **25 points sur 31**, ne pas avoir un comportement dangereux aux ateliers pratiques et avoir **répondu correctement à la question éliminatoire**.

Les personnes atteintes d'un handicap peuvent passer l'examen du permis de chasser avec une adaptation du parcours pratique selon le handicap (contactez la FDC12)



Consultez les dates en ligne :
FDC12



Formation ① ½ journée
Formation ② ½ journée
Examen : ½ journée



Centre de formation de la
Gachoune



OFB : paiement en ligne à l'inscription
- Mineur : 31 €
- Majeur : 46 €

FDC 12 : gratuit

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez

Formation décennale à la sécurité

Public :

Tous chasseurs de petit ou gros gibier, adhérent à la FDC12

Ne sont pas concernés : les chefs de battues qui suivront cette formation lors des recyclages chef de battues



20h00 à 00h00



Objectif :

Cette formation, voulue par la Fédération Nationale des Chasseurs a été instaurée par la loi du 24/07/2019 et est précisée par l'arrêté du 5/10/2020.

Chaque chasseur doit suivre tous les 10 ans une formation de remise à niveau sur la sécurité.

Cette obligation a commencé le 5 octobre 2020 et tous les chasseurs ont 10 ans pour suivre la première fois cette formation.

Le chasseur doit avoir validé son permis auprès de la FDC 12.

	Lieu	Salle
Mardi 21 mai	Nant	Salle du Petit Hall
Mercredi 22 mai	Cornus	Salle des fêtes
Jeudi 23 mai	St Georges de Luz	Salle des fêtes
Vendredi 24 mai	Salles Curan	Salle des fêtes
Lundi 03 juin	Villeneuve	Salle des fêtes
Mardi 04 juin	Nauviale	Salle des fêtes
Mardi 04 juin	Baraqueville	Salles des combles - Mairie
Jeudi 06 juin	Morlhon	Salle des fêtes
Mardi 11 juin	Réquista	Salle des fêtes
Mardi 11 juin	Séverac d'Aveyron	Maison des associations
Mercredi 12 juin	Montézic	Salle des fêtes
Vendredi 14 juin	Rodelle	La Gachoune
Vendredi 14 juin	Vabres l'Abbaye	Salle des fêtes
Mercredi 19 juin	St Côme d'Olt	Salle des fêtes
Jeudi 20 juin	Fayet	Salle des fêtes
Jeudi 20 juin	Laguiole	Salle des fêtes



16 dates au choix sur le département



Gratuit

Il est également possible de suivre cette formation sur internet, il faut s'inscrire sur le site :

FDC12/formation/sécurité

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez



Prérequis :

- Inscription obligatoire
- Avoir validé son permis de chasser auprès de la FDC12

Garde

Particulier

Public :

Age minimum 18 ans

Chasseur titulaire du permis de chasser valide



Déroulement des journées :

➤ 1^{ère} journée :

Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier, le garde particulier sur le terrain.

➤ 2^{ème} journée :

Police de la chasse (connaissances cynégétiques, notions d'écologie, réglementation de la chasse)
Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Partie pratique, mise en situation.



Lundi 09 septembre
Vendredi 13 Septembre
Présence obligatoire aux 2 dates



2 journées
de 9 H à 17 H



Centre de formation
de la Gachoune



Formation 20 € par jour
(Repas compris)
Soit 40€
Paiement à l'inscription

Ne peuvent pas être agréés en qualité de gardes particuliers (article 29-1 du code de procédure pénale)

- Les officiers de police judiciaire (les maires et les adjoints),
- Les agents de police judiciaire et APJ adjoints (policiers municipaux),
- Les ingénieurs, techniciens et agents ONF et services forestiers des DDT et des DRAAF,
- Les agents de l'ONEMA, de l'OFB et parcs nationaux,
- Les gardes champêtres,
- Les propriétaires ou le détenteur de droits réels immobiliers ne peut pas non plus être agréé pour assurer la surveillance de sa propriété.

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez



Un Garde Particulier ne peut pas faire partie du bureau d'une association de chasse

Piégeur

Agréé

Public :

Tout public.

Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation avec l'autorisation du représentant légal : document à demander à la FDC 12 ; l'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



Obligation d'assister aux 2 journées pour valider la formation

2 Sites de formation

St Sernin sur Rance

Rodez



Mardi
19 mars

Mercredi
20 mars

Jeudi
30 mai

Samedi 01 juin

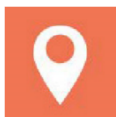


9h-18h00

9h-13h

20h-24h

8h30--18h



Maison Familiale
Rurale Valrance

La Gachoune
Rodelle



Formation 20 € (Repas compris)



40 candidats par session

Partie théorique en salle :

- **Législation ;**
- **Connaissance des différents types de pièges ;**
- **Connaissance et biologie des espèces ;**
- **Examen des connaissances.**

Partie pratique :

Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Chasse A l'arc

Public :

Chasseur et non chasseur.
Il n'est pas nécessaire d'être titulaire du permis de chasser pour participer à la formation.
Age minimum 14 ans.



Partie théorique :

- Diaporama de présentation
- Présentation des différents matériels
- Exposé de la réglementation
- Mise en situation (sécurité, zones vitales, procédés de chasse, recherche au sang)

Partie pratique :

- Initiation au tir avec les différentes catégories d'arcs
- La notion de cercle d'efficacité

La partie pratique se déroule en extérieur, prévoir des vêtements adaptés

A l'issue de cette formation, il vous sera délivré une « **attestation de participation** à la formation chasse à l'arc » vous permettant de chasser à l'arc à **condition d'être titulaire du permis de chasser et d'une validation de chasse pour la saison en cours.**



Samedi 25 mai



de 8H30 à 17 H



Centre de formation de la Gachoune



**Formation : 20€
Repas Compris**



40 candidats par session

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Chef de Battues

Public :

La formation s'adresse à tous les chasseurs ou responsables de territoires qui souhaitent encadrer des battues et acquérir les connaissances nécessaires au rôle de responsable de battue.

Le chasseur formé ne peut exercer que sur le département de l'Aveyron



Vendredi 05 avril
Jeudi 16 mai
Lundi 27 mai
Vendredi 31 mai

Lundi 03 juin
Lundi 17 juin
Jeudi 20 juin
Vendredi 28 juin

Vendredi 05 juillet
Vendredi 12 juillet
Vendredi 19 juillet
Vendredi 02 août

Jeudi 12 septembre
Lundi 16 septembre

Déroulement de la journée :

➤ **Matin (formation en salle) :**

- ⌘ Formation décennale sur la sécurité
- ⌘ État de la réglementation
- ⌘ Analyse concrète des cas d'accidentologie survenus en France
- ⌘ Statistiques
- ⌘ Conséquences d'un accident de chasse
- ⌘ L'organisation d'une battue
- ⌘ Responsabilités et devoirs du « Chef de battue »
- ⌘ Remplissage du carnet de battue

➤ **Après-midi (formation sur terrain) :**

- ⌘ Simulation et application concrète sur le terrain ;
- ⌘ Questions diverses ;
- ⌘ Fin de la formation, remise des cartes de chef de battue.

La formation se déroule en extérieur, prévoir des vêtements adaptés.



de 9 H à 16 H



Centre de formation de la Gachoune



Formation : 20 €
Repas compris
Paiement à l'inscription



45 candidats par session

Une carte validant la formation sera remise à l'issue de celle-ci.

Elle est valable 6 ans.

Vous devrez faire un recyclage au bout de cette période.



Règlementation Schéma Départemental de Gestion Cynégétique : Obligation d'organiser les battues par une personne ayant été formée à cet effet.

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Hygiène de la venaison et examen initial du gibier

Public :

Société, équipe de chasseurs qui destine le gibier pour la vente, lotos, repas,
De préférence la personne « chargée de la découpe ».
Le permis de chasser n'est pas obligatoire.



Déroulement :

➤ Partie théorique :

- Dispositions réglementaires en matière d'hygiène alimentaire ;
- La traçabilité de la venaison et sa valorisation ;
- Zoonoses du grand gibier ;
- Hygiène pour la cession du gibier sauvage ;
- Modalités de commercialisation.

➤ Cas pratique :

- Examen d'une carcasse, tube digestif et organes vitaux du grand gibier ;
- Gestes à connaître ;
- Conduite à tenir lors d'anomalies ;
- Techniques d'éviscération.

Rédaction d'une fiche d'examen initial par participant et remise de support de cours à l'issue de la formation

Une attestation validant la formation sera remise à l'issue de la formation



Lundi
14 Octobre 2024



9h00 – 15h00



Centre de formation de la Gachonne



Formation 20 €
Repas compris



40 candidats par session

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez

Régulation des corvidés

Public :

Chasseur, agriculteur
chasseur, garde particulier

Age minimum : 16 ans

Permis de chasser obligatoire



1ère Partie :

- Reconnaissance et biologie des espèces
- Impact des corvidés sur les cultures et le petit gibier
- Cadre réglementaire de la régulation

2ème Partie :

- Techniques de chasse
- Kit de régulation proposé à la vente qui se compose : 1 filet de camouflage (3x1.4m), 1 manège à corvidés avec 3 formes adaptées, 12 formes de corneilles "floqués" (anti-reflet)

L'impact des corvidés (corneille noire) sur le petit gibier est souvent sous-estimé par le gestionnaire d'un territoire de chasse. Ces oiseaux peuvent également être préjudiciables à l'agriculteur lors des semis de tournesol ou de maïs.

La régulation à tir, en complément du piégeage, peut assurer efficacement une diminution de ces cas de prédation et/ou déprédation. C'est aussi tout simplement un mode de chasse où l'intelligence de ces oiseaux vous garantira de nouvelles sensations !

Grâce à cette formation, vous saurez tout sur les différentes techniques, sur la réglementation et sur les différentes espèces régulables.

Kit régulation : Vendu sur place lors de la formation à 90 € (contre paiement). Pour les ventes aux agriculteurs ou chasseurs, obligation de passer par une société adhérente qui pourra obtenir le Kit au prix de 110 €.

Une attestation validant la formation sera donnée à chaque participant



**Mardi
10 Septembre 2024**



De 9h à 12h00



**Centre de formation de
la Gachoune**



Formation gratuite



40 candidats/session

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Chasse silencieuse ou à l'approche

Public :

Chasseur ou accompagnant de chasseur extérieur pour le tir d'été du brocard et/ou du sanglier.

Age minimum : 16 ans



2 Sites de formation

Rodez

Mardi 11 juin
2024

20h

FDC 12 Rodez
9 rue de Rome

Millau

Jeudi 06 juin 2024

20h

Salle des chasseurs
Creissels

Formation gratuite

40 candidats/session

C'est un mode de chasse en plein développement :

- Par les sociétaires eux-mêmes,
- Par des chasseurs venus de l'extérieur,
- Chasse individuelle

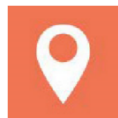
La chasse à l'approche consiste à rechercher en solitaire, en silence un animal afin de l'approcher et de pouvoir le tirer dans les meilleures conditions.

Elle doit être le moins dérangeante possible pour les animaux.

Déroulement :

Diffusion d'un diaporama

- Règlementation
- Les objectifs de l'accompagnateur
- L'approche : Check-list
- Le déroulement de la chasse
 - Équipement
 - Approche
 - Tir
 - L'après tir



Recherche au sang

Public :

Chasseur, responsable de
chasse,



Chaque chasseur est responsable de ses actes et doit tout entreprendre pour rechercher un animal reconnu blessé à l'issue d'un acte de chasse.

Cette formation ne permet pas de devenir conducteurs de chiens de sang mais tout simplement de mieux appréhender la gestion de l'après tir ainsi que d'optimiser la recherche du grand gibier blessé.

Déroulement :

- Comment contrôler un tir, recherche des indices de blessures et l'identifier ?
- Quels comportements adopter après un tir ?
- Comment entreprendre et gérer l'après tir ?...

(*) Possibilité de repas. Le tarif n'est pas défini.

Contactez Roland DELCAYRE pour plus de renseignements roland.delcayre@orange.fr



Samedi 08 juin



9 H à 16 H 00



Centre de formation la
Gachoune



Formation gratuite
Repas pris en commun (*)



À partir de 10 par
session

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez

Comment bien gérer la société, l'ACCA ?

Public :

Membre de bureaux
Président
Trésorier
Secrétaire
Association Loi 1901
et ACCA



Objectif :

Acquérir les connaissances indispensables pour être un membre efficace et compétent d'une équipe dirigeante d'association de chasse.



Mardi 07 mai 2024



13 H 30 à 17 H 00



**Siège de la FDC 12
Bourran - Rodez**



Formation gratuite



30 par session

Programme :

- ↳ Organisation générale de la chasse
- ↳ Fonctionnement de l'Association et rôle du Président et du bureau
- ↳ Le droit de chasse
- ↳ Le droit de destruction
- ↳ Le garde particulier ou piéteur
- ↳ Réserves
- ↳ Statuts - baux - assurance....

Il est conseillé que le Président, le Trésorier et le Secrétaire assistent tous les trois à cette formation.

**Pré-inscription
sur notre site Internet**

chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Savoir découper un gibier

Public :
Chasseur ou non
chasseur



Objectif :

La préparation d'un gibier destiné à la consommation est primordiale et nécessaire.
L'objectif est d'acquérir les savoirs et les bons gestes.

Programme :

- ≈ Rappels sur l'Examen initial de la venaison
- ≈ Le matériel de découpe
- ≈ Connaissances techniques de dépouilles et d'éviscérations du grand gibier
- ≈ Connaissance des techniques de découpes : explications et démonstration
- ≈ Mise en pratique de la dépouille et de l'éviscération et découpe de grand gibier

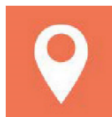
Intervenant : Antoine GUILLAUME
(Enseignant en boucherie
à la Chambre des Métiers)



Mi-octobre



9 H – 15 H



**Centre de formation
de la Gachoune**



**Formation : 20€
Repas compris**



**15 participants maximum
(1 personne par société)**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Démonstration Chasse au vol

Public :
Tout Public



Objectif :

La chasse au vol c'est l'art de capturer une proie à l'aide d'un rapace. Qu'on les appelle autoursiers, busiers ou bien encore aigliers, ils sont près de 200 à pratiquer cette chasse en France. En Aveyron, nous avons la chance de compter dans nos rangs Andréa et Florian, deux jeunes passionnés de chasse au vol.

Ils vous proposent une matinée de présentation et de découverte autour de la chasse rapace au poing.

L'occasion de tout savoir sur cette chasse particulière et de voir des buses à queue rousse, buses de Harris et même un Autour des palombes.



Samedi 05 octobre



9H30 – 12h00



**Centre de formation
de la Gachoune**



Gratuit



**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Cuisinez, Dégustez

Public :

Tout public : cours ouvert à tous, chasseurs et non-chasseurs, débutant ou cuisiniers confirmés



Objectif :

- Apprendre, partager et échanger des recettes de cuisine de gibier.
- Déguster, profiter d'un moment convivial autour d'un repas exclusivement composé de gibiers aveyronnais.

- Point sur la législation sanitaire (achat et vente de viande de gibier, conservation, ...)
- Cours de cuisine proposé par le Chef Henri Paulhe.
- Réalisation d'un repas gibier : conseils, bonnes idées et astuces du chef.
- Le prix comprend : le cours de cuisine, le repas et un tablier.



Novembre 2024



8H30 – 15H30



**Agricampus la Roque
à Onet le Château**



50 €



12 par session

Attention : places limitées

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Sanglier courant à la Gachoune

Public :

Chasseurs ayant validé leur permis dans l'Aveyron



Objectif :

Venez seul ou à plusieurs chasseurs et profitez du centre de La Gachoune pour recevoir les conseils de réglage de vos armes par les techniciens de la FDC12 et pour vous entraîner au tir du sanglier courant.



Choix de l'horaire en fonction des disponibilités



Centre de formation de la Gachoune



15 € par chasseur
Paiement obligatoire pour valider votre inscription



6 chasseurs par session de ½ journée

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

	8H30-12H	13H30-17H
07 mars		
02 avril		
28 mai		
29 mai		
18 juin		
19 juin		
24 juin		
26 juin		
02 juillet		
03 juillet		
09 juillet		
11 juillet		
16 juillet		
18 juillet		
17 septembre		
08 octobre		
10 octobre		
19 novembre		
17 décembre		

Redécouvrir la chasse

Public :

**Anciens chasseurs ayant
arrêté de chasser depuis plus
de 5 ans dans l'Aveyron**



Nouveau



A définir



14h - 17h



**Centre de formation
de la Gachoune**



Gratuit



10 personnes

Objectif :

- 🦋 Ce stage gratuit est destiné aux anciens chasseurs qui n'ont pas validé de permis de chasser depuis au moins 5 ans et qui souhaitent redécouvrir la chasse. **La FDC12 offre le permis de chasser 3 jours et l'assurance à tous ceux qui veulent revenir à la chasse.**
- 🦋 Pour ce faire, il suffit de s'inscrire auprès de la FDC12 et de participer à un stage de remise à niveau où il sera question de la sécurité à la chasse, des évolutions de la chasse et d'une partie pratique sur le maniement des armes : tout pour vous mettre en confiance et préparer sereinement votre retour à la chasse.

**Permis temporaire 3 jours consécutifs
Aveyron et assurance offerts à chaque
chasseur qui aura suivi la formation**

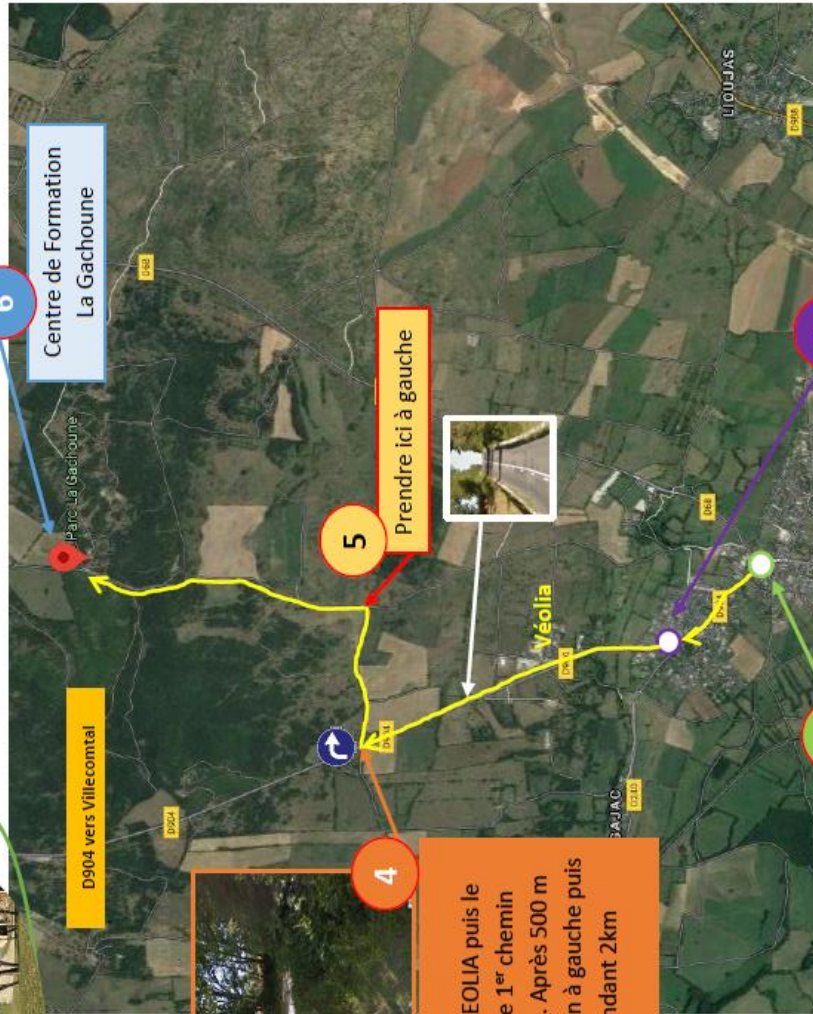
**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Plan D'ACCÈS

centre de formation la Gachoune



Après le centre de tri VEOLIA puis le pont romain prendre le 1^{er} chemin caillouteux **sur la droite**. Après 500 m prendre la 1^{ère} intersection à gauche puis suivre ce chemin pendant 2km



1



2



3

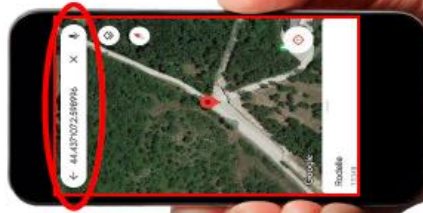
Centre de Formation La Gachoune

6

Fédération des Chasseurs de l'Aveyron
 Contact : 05.65.73.57.20
 fdc12@chasseurdefrance.com

Point GPS
 Centre de formation la Gachoune
 44.437107,2.598996
 (bien respecter les points et virgule)

Ou cliquez directement [ICI](#)



Possibilité d'avoir le lien du point GPS par mail